



POLICE MUNICIPALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

A R R E T E

**DE MISE EN DEMEURE
PRESCRIVANT L'EVALUATION COMPORTEMENTALE
D'UN CHIEN SUSCEPTIBLE DE PRESENTER UN DANGER**

*EH/CB
APM 09/0889*

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L. 2212-1 à L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Rural et notamment les articles L.211-11 et L.214-14-1 (décret du 06 septembre 2007 et arrêté du 10 septembre 2007),

Vu le rapport d'intervention n°125/09 en date du 16 juillet 2009 rédigé par la Police Municipale de Royan pour divagation d'un animal ayant mordu une adolescente,

Considérant que ce chien est susceptible de présenter un danger et qu'il convient de prescrire des mesures de nature à prévenir le danger lié à ce chien,

Considérant qu'il y a lieu de faire procéder à un examen de l'animal par un vétérinaire évaluateur aux fins d'obtenir une évaluation comportementale de ce chien,

A R R E T E

*ARTICLE 1 : Mademoiselle LANNEAU Marion demeurant 12 bis rue des Carrières à 17200 ROYAN, détenteur du chien dénommé « POOKI », identifié sous le numéro d'insert 250 269 600 862 755 en date du 28 septembre 2006 et répondant au signalement suivant : chien de race LABRADOR, de couleur sable, de sexe mâle, né le 09 juillet 2006, est mise en demeure de faire procéder **avant le 29 juillet 2009** à l'évaluation comportementale dudit chien.*

ARTICLE 2 : Mademoiselle LANNEAU Marion, informe dans les meilleurs délais le maire de l'identité du vétérinaire qu'elle a choisi sur la liste départementale ci-jointe.

ARTICLE 3 : Mademoiselle LANNEAU Marion, est invitée à faire connaître dans le délai de huit jours à compter de l'examen du chien les résultats de l'évaluation comportementale.

ARTICLE 4 : La totalité des frais d'évaluation y compris les éventuels frais supplémentaires liés à une évaluation complémentaire sont à la charge de Mademoiselle LANNEAU Marion.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire Principal de Police, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie et Tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 17 juillet 2009

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 juillet 2009

Le Député-Maire,
Didier QUENTIN

ANNEXE : LISTE DES VETERINAIRES DESIGNES POUR REALISER
L'EVALUATION COMPORTEMENTALE DES CHIENS PREVUS A L'ARTICLE L.211-14-1 DU CODE RURAL

Nom du docteur vétérinaire	Numéro d'inscription à l'Ordre Des Vétérinaires	Adresse ou sera réalisée l'évaluation comportementale	Coordonnées téléphoniques
BODART Benoît	10.036	Clinique Vétérinaire de la Genette 270, avenue Jean Guiton – 17000 La Rochelle	06.08.92.18.93 05.46.42.43.44
BOHLAY Patrick	2532	18, rue des Ecoles – 17290 Aigrefeuille	05.46.35.50.87
BOILLOT Thomas	12933	3, rue Monconseil – 17100 Saintes	05.46.74.48.87
BREUILH Jacques	1215	11, avenue Charles de Gaulle – 17410 Saint Martin de Ré	05.46.09.43.75
CEZARD Thomas	18901	18 rue Dompierre – 17000 LA ROCHELLE	05.46.27-16-02
CHARRIER François	1223	42 rue Marc Jeanjean – 17160 MATHA	05.46.58.63.52
CONVERS Jérémie	15692	52b, rue du GI de Gaulle – 17139 Dompierre sur Mer	05.46.35.30.56
CONVERS Sophie	17035	52b, rue du GI de Gaulle – 17139 Dompierre sur Mer	05.46.35.30.56
DALIBARD Bruno	10032	270, avenue Jean Guiton – 17000 La Rochelle	05.46.42.43.44
DE MEYER David	15329	96A, avenue de la Libération – 17220 Croix Chapeau	05.46.66.07.72
DERMOCH Farouk	10835	2, rue des Ecoles – 17150 Mirambeau	05.46.49.61.81
DORANGE Arnaud	11403	Clinique Vétérinaire de l'Arnoult Avenue Malraux – 17250 Pont l'Abbé	05.46.97.00.48
DORANGE Carole	170241	Clinique Vétérinaire de l'Arnoult Avenue Malraux – 17250 Pont l'Abbé	05.46.97.00.48
FERIE Jean	1235	77, cours Marechal Leclerc 17100 SAINTES	05.46.93.01.06

FUKS Vanessa	16883	RD 734 – 17550 Dolus d'Oléron	05.4685.66.50
GOBERT Myriam	199	Boulevard de Bonnes Nouvelles – 17120 Cozes	05.46.90.81.01
GUERIN Philippe	1245	21bis, ave du Cdt Lysiac – 17440 AYTRE	05.46.44.41.50
GREGOIRE Philippe	11133	17270 Saint Martin d'Arv	06.80.74.23.55 05.46.04.18.03
JAUMOTTE Joël	1248	71 A, route de Bordeaux – 17120 Cozes	06.14.41.35.52 05.46.90.84.81
LEBON Eric	170200	Clinique vétérinaire Bonnes Nouvelles – 17120 Cozes	05.46.90.81.01
MERIGNAC Magali	15222	Cabinet Vétérinaire des Carnes – 23 rue des Carnes 17470 AULNAY DE SAINTONGE	05.46.33.10.33
MIGHELI Gianfranco	18115	23 rue Amiral Courbet 17300 ROCHEFORT	05.46.99.01.41
PARIS Lucie	14915	11, Grande Rue – 17290 Cité d'Aunis	05.46.37.57.04
SICOT Olivier	12321	87, rue Audry de Puyravault – 17700 Surgères	05.46.07.04.32

Le Préfet
 Pour le Préfet
 Le Secrétaire Général
 Patrick DALLENNES